

Délibération 2019-21-CA P

Séance du 04 juillet 2019

Extrait du recueil des actes du
Conseil d'Administration

Désignation d'une personnalité extérieure au Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'UPHF s'est réuni en séance plénière dans la salle du conseil Nicole CLEUET – Bâtiment Matisse – Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines le jeudi 04 juillet 2019 à 14 H 30, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Abdelhakim ARTIBA, Président de l'Université ;

Le quorum étant atteint,

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L 712-2 et L 719-1, D719-1 à D719-40 ;

Vu les statuts de l'Etablissement ;

Vu la notification de l'USTM CGT du Hainaut-Avesnois-Cambrésis ne mandatant plus de représentant au Conseil de l'UPHF ;

Vu l'avis d'appel public à candidature ;

Monsieur le Président laisse la parole à M. François VAGANAY, Directeur Général des Services Adjoint, qui présente aux membres, dans le respect de la répartition par sexe des autres personnalités extérieures afin de garantir la parité entre les hommes et les femmes, la candidature de Madame VIEU Catherine, représentante d'une organisation représentative des salariés.

Après vote à bulletin secret,

Le conseil d'administration désigne à la majorité des voix Madame VIEU Catherine membre du conseil d'administration, personnalité extérieure représentant une organisation représentative des salariés.

POUR : 14 voix

CONTRE : 5 voix

ABSTENTION : 1 voix

Valenciennes, le 08 juillet 2019

Le Président de l'Université,
Président du Conseil Académique,
Professeur Abdelhakim ARTIBA

